

**CADETS DE L'AVIATION ROYALE
DU CANADA**

ET

**LE PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG
DÉFI JEUNESSE CANADA**

Introduction.

Le Prix du Duc d'Édimbourg a débuté au Canada en 1963. Son objectif est d'encourager des jeunes canadiens, âgés entre 14 et 25 ans, à atteindre leurs aspirations personnelles. Il est conçu de manière à améliorer leur condition physique, leur bien être spirituel et mental, et de ce fait à rehausser leurs qualités de civisme. Les objectifs du programme de mérite étant semblable au programme des cadets de l'air, il est facile de les intégrer et d'en faire bénéficier tous les jeunes qui y participent.

L'engagement au programme de mérite, comme celui des cadets de l'air, se fait sur base volontaire. Chaque participant est évalué sur l'effort, l'amélioration et le défi, ce qui rend les récompenses accessibles pour tous. Le programme n'est pas un organisme de jeunesse il est un programme qui se veut suffisamment flexible pour répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes de tous les milieux, soit par l'intermédiaire d'un organisme déjà constitué comme les cadets de l'air ou à titre individuel. Les activités du programme des cadets de l'air, lorsque les cadets sont inscrits localement dans un bureau du programme, peuvent servir à rencontrer les normes d'admissibilité du Prix du Duc d'Édimbourg.

Lorsqu'un jeune aura complété avec succès les exigences d'un niveau il se verra remettre un insigne accompagné d'un certificat. Les cadets porteront cet insigne centré sur la poche de la poitrine de la tunique au-dessous de l'étiquette de nom.

Ce livre de référence a été créé pour les cadets de l'air qui participent, soit à titre de chef ou de participant, afin de souligner les sections de leur programme qui correspondent à des sections du Prix du Duc d'Édimbourg. Veuillez vous référer au livret d'activités du participant pour plus de détails sur chaque section du Prix du Duc d'Édimbourg.

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LE PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG

- 1 L'adhésion au programme peut se faire par l'intermédiaire de son escadron ou individuellement à un bureau du programme. La date d'inscription au programme de chaque participant est le point de départ du programme. Aucune activité entreprise antérieurement ne peut être considérée par le programme. On peut s'inscrire à n'importe quel niveau à condition de respecter les limites d'âge établies dans la quatrième partie.
- 2 Pour chacun des mérites les participants doivent compléter des activités dans quatre sections soit :
 - a) services communautaires
 - b) expéditions et explorations
 - c) habiletés
 - d) conditionnement physiqueLes participants au niveau Or doivent également compléter un projet de résidence.
- 3 Le participant ne peut utiliser la même activité pour se qualifier dans plus d'une section du programme.
- 4 Dans tous les cas, les activités ne pourront être reconnues pour un niveau avant que le jeune ait :
 - a) Bronze -> 14 ans
 - b) Argent -> 15 ans
 - c) Or -> 16 ans.L'âge limite pour accéder à tous les mérites est le 25^e anniversaire de naissance. Toutes les activités pour obtenir un mérite doivent avoir été complétées avant cette date.
- 5 Le temps **minimum** requis pour compléter chaque niveau est de :
 - a) Bronze -> 6 mois
 - b) Argent -> 12 mois ou un minimum de 6 mois si le niveau Bronze est complété.
 - c) Or -> 18 mois ou un minimum de 12 mois si le niveau Argent est complété.
- 6 La participation au programme est un choix libre et les activités doivent être entreprises durant ses temps libres. Les activités scolaires obligatoires et les activités rémunérées ne peuvent pas être prises en considération pour l'obtention d'une médaille.
- 7 Veuillez vous référer au livret d'activités du Prix Duc d'Édimbourg Défi Jeunesse Canada pour de plus amples renseignements sur chaque section et niveau du programme.
- 8 Les jeunes ayant entrepris le programme par l'entremise des cadets de l'air pourront continuer sur une base individuelle ou à l'intérieure d'un autre organisme de jeunesse s'ils devaient quitter les cadets de l'air

CRÉDITS POUR SUJET D'INSTRUCTION SPÉCIFIQUE

SERVICE COMMUNAUTAIRE

Le But est d'encourager les participants à se rendre compte qu'étant membre d'une société, ils ont des responsabilités à l'égard d'autrui et que leur aide est nécessaire.

Toute forme de services pratiques à des personnes ou à la communauté, effectué par l'entremise de l'escadron (ex. participation aux cérémonies du Jour du Souvenir ou à des parades) ou individuellement peuvent être utilisés pour atteindre le nombre d'heures requis pour :

- a) Bronze >> un minimum de 15 heures de services réparties sur 6 mois.
- b) Argent >> un minimum de 45 heures de services réparties sur 12 mois ou un minimum de 30 heures réparties sur 6 mois pour le participant qui a complété le niveau Bronze
- c) Or >> un minimum de 90 heures de services réparties sur 18 mois ou un minimum de 60 heures réparties sur 12 mois pour le participant qui a complété le niveau Argent.

Veillez noter que seulement le tiers du total des heures consacrées à une activités communautaire intenses, comme du bénévolat à un camp ou à un événement spécial, peuvent être utilisées

Jusqu'à un tiers des heures totales requises pour un niveau peuvent être accumulées en suivant des cours comme des cours de premiers soins ou de sauveteur.

Les participants peuvent accomplir le même service pour chaque niveau ou choisir de l'instruction ou des services variés. Une supervision appropriée, une formation et / ou un entraînement doit être donné à tous les niveaux.

Chaque participant doit enregistrer les heures de service dans les pages appropriées du livret d'activités indiquant les détails et le temps consacré au service communautaire et sa compréhension quant à la nécessité de participer au service en question.

SUJETS D'INSTRUCTION

Cours de chef de file des Cadets de l'Aviation Royale du Canada.

L'instruction sous cette section peut compter pour le tiers du total des heures de service communautaire si ces heures sont suivies d'enseignement bénévole qui seront calculées comme heures de service requis pour un niveau de mérite spécifique

EXPÉDITIONS / EXPLORATIONS

Le but de cette section est de développer l'autonomie par l'entremise d'un voyage de découverte et d'encourager les participants à prendre conscience de leur environnement naturel et de l'importance de le protéger.

Les participants sont tenus d'entreprendre l'entraînement approprié incluant les mesures de sécurité. Ils doivent entreprendre des voyages préparatoires avant de compléter une expédition ou une exploration ou un projet d'aventure ayant pour but un projet de découverte. Le voyage doit présenter un défi en terme d'effort physique et de réalisation de son but. Pour tout voyage, il doit y avoir un minimum de trois participants et un maximum de 7 dans le groupe. Si votre groupe compte plus de 7 personnes, vous devez vous diviser en unité plus petite pour la durée de l'expédition.

La durée du voyage ainsi que le nombre d'heure qui doivent être consacrées à des activités planifiées varient selon le niveau du programme.

- a) Bronze >> 2 jours et une nuit et 6 heures d'activités par jour.
- b) Argent >> 3 jours et deux nuits et 7 heures d'activités par jour.
- c) Or >> 4 jours et trois nuits et 8 heures d'activités par jour..

Pour les distances suggérées selon le moyen de transport choisi durant l'expédition, veuillez vous référer au livret d'activités.

Des rapports individuels (journal) sont **requis** de chaque participant. Lorsque toutes les exigences d'un niveau sont complétées, le rapport individuel ainsi que le livret d'activités doivent être soumis pour l'évaluation. Les directives pour compléter les rapports se retrouvent dans le livret d'activité.

Il y a trois types de voyage.

Expéditions.

Une expédition est un voyage où les participants doivent être à des sites de coucher différents chaque nuit. Ce voyage peut avoir un ou plusieurs objectifs préétablis. Dans le cas d'une expédition, les heures consacrées aux activités planifiées le sont pour les déplacements, la navigation, l'installation, le montage du campement et des tâches reliées à la poursuite de l'atteinte des objectifs de l'expédition.

Exploration. (Argent ou Or seulement)

Une exploration est un voyage où les participants utiliseront un camp de base en autant que les buts comprennent une étude quelconque. Le but de cette étude peut être relié à l'environnement naturel (ex. flore, faune) ou d'un site historique. Durant une exploration on devra consacrer au moins dix heures par jour dans la poursuite de l'atteinte des objectifs. Le reste du temps sera consacré à la recherche officielle ou à une activité spéciale. Une exploration doit inclure des travaux préparatoires, des recherches sur place et un rapport détaillé sur les découvertes reliées à l'exploration. **Toutes les explorations doivent être préalablement approuvées par le bureau local du programme**

Projets d'aventures (Or seulement)

Un projet d'aventure est un voyage qui diffère de l'expédition et de l'exploration ou pouvant être une combinaison des deux voyages. Un projet d'aventure devra être discuté avec le directeur provincial avant d'être entrepris pour qu'il soit approuvé. Ce type de projet est normalement retenus par des participants qui considèrent qu'une expédition ou à une exploration ne comporte pas suffisamment de défis. Il est aussi utilisé par des participants ayant des restrictions médicales qui les empêchent de réaliser une expédition ou une exploration. **Tous les projets d'aventures doivent être préalablement approuvés par le bureau local du programme**

Exercices en campagne (sur eau ou sur terre)

Pour que l'exercice en campagne (sur terre ou sur eau) qualifie comme une expédition, les normes qui suivent doivent être rencontrées :

- l'entraînement approprié à été complété (s'assurer que chaque sujet d'entraînement du livret d'activités est signé et daté)
 - les cadets ont participé à la planification de l'itinéraire, des menus et à la préparation des repas (minimum un repas chaud)
 - la durée du voyage ainsi que le nombre d'heures qui devait être consacré aux activités planifiées (les déplacements, la navigation, l'installation, le montage du campement et des tâches reliées à la poursuite de l'atteinte des objectifs de l'expédition) était de :
 - a) Bronze >> 2 jours et une nuit et 6 heures d'activités par jour.
 - b) Argent >> 3 jours et deux nuits et 7 heures d'activités par jour.
 - c) Or >> 4 jours et trois nuits et 8 heures d'activités par jour.
- le journal suivait les grandes lignes du livret d'activités.

HABILETÉS.

La section habiletés du mérite englobe un éventail d'activités qui peuvent se retrouver dans le programme d'instruction des cadets de l'air. L'objectif visé est de stimuler les participants à poursuivre une tâche à la fois satisfaisante et intéressante sur le plan pratique, culturel et social. Le choix peut porter sur une activité à intérêt progressif et continu comme le vol à voile, l'habileté au tir, jouer d'un instrument de musique ou l'étude d'un sujet correspondant aux intérêts personnels, comme la photographie, les relations humaines, les questions financières ou une tâche précise à accomplir comme la fabrication de meuble ou la construction de modèles réduits d'avions. En plus de développer des habiletés, la participation devrait conduire à des contacts avec des gens expérimentés. Ceci peut être fait en adhérant à un club, un groupe ou en ayant recours au grand nombre de personnes compétentes au sein de la communauté.

Le participant doit faire preuve de progrès et d'intérêt soutenu au cours d'une période de temps, ce qui le conduira à une connaissance approfondie du sujet et à un niveau d'habileté raisonnable. Le nombre d'heures consacrées à l'habileté choisie n'est pas spécifié, mais un effort soutenu pendant les heures de loisir est nécessaire au cours de la période consacré à l'activité choisie.

Le participant doit poursuivre le projet sur une période d'un :

- Bronze >> minimum de 6 mois ;
- Argent >> minimum de 12 mois ou un minimum de 6 mois pour ceux qui ont complété le niveau Bronze ;
- Or >> minimum de 18 mois ou un minimum de 12 mois pour ceux qui ont complété le niveau argent.

L'activité choisie par le participant peut se poursuivre pour tous les niveaux ou être différent pour chaque niveau. Le participant peut changer d'activité en cours de niveau, mais une seule fois par niveau

Les sujets d'instructions suivants pourront qualifier pour les sections habiletés en autant qu'ils satisfassent aux pré-requis du paragraphe ci-haut.

Sujets d'instructions.

- construction d'aéronef (peut être combiné à la construction de modèles réduits)
- navigation aérienne ;
- marche militaire ;
- art oratoire ;
- moteurs ;
- pilotage ;
- vol à voile ;
- météorologie ;
- communication radio ;

Sujets optionnels.

- construction de modèles réduits ;
- musique / corps de musique militaire ;
- habileté au tir (carabine).

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE.

Le but de cette section est d'encourager la participation aux activités physiques, de fournir une possibilité d'améliorer la performance, et d'apprendre à apprécier que la bonne condition physique soit une composante importante d'un mode de vie sain. Bien que le degré d'entraînement et de leadership fourni puisse différer, chaque participant doit faire preuve d'une performance améliorée dans la limite de temps allouée.

Pour se qualifier, un participant doit participer à une ou plusieurs activités physiques pendant un minimum de 15 semaines et enregistrer le nombre de points minimum pour chaque niveau.

Le minimum de points requis pour se qualifier à chaque mérite est de :

Bronze >> 30 points sur un minimum de 15 semaines ;

Argent >> 40 points sur un minimum de 20 semaines ;

Or >> 50 points sur un minimum de 25 semaines.

Des points sont accordés pour la participation comme suit :

Un point alloué pour chaque session d'une heure ou ½point pour chaque session de 30 minutes. Un maximum de 2 points peut être compilé par semaine. Au niveau Argent et Or, les participants doivent essayer une nouvelle activité physique pour chacun des deux niveaux.

Sujets d'instructions.

L'entraînement physique pour le vol ainsi que la participation aux soirées sportives peuvent servir à accumuler des points aux différents niveaux, en autant qu'ils satisfassent aux pré-requis du paragraphe précédent. Dans son livret d'activité, chaque cadet doit tenir à jour un journal des activités, des heures et des points. Un cadet peut choisir de combiner des activités de cadet ainsi que des activités de conditionnement physique en dehors du Mouvement des cadets. La participation d'un cadet au cours d'instructeur en athlétisme lui permettrait aussi de cumuler les points nécessaires

Prix d'excellence en conditionnement physique du Canada

Les cadets de l'air qui qualifient pour le Prix d'excellence en conditionnement physique du Canada, peuvent se servir de cette qualification pour accumuler des points bonis sous cette section, selon les conditions suivantes :

Bronze >> Une qualification au niveau Bronze ou plus haut au Prix d'excellence en conditionnement physique du Canada dans la catégorie 14 ans équivaut à 5 points bonis vers l'atteinte des 30 points requis,

Argent >> Une qualification au niveau Argent ou plus haut au Prix d'excellence en conditionnement physique du Canada dans la catégorie 15 ans équivaut à 8 points bonis vers l'atteinte des 40 points requis et,

Or >> Une qualification au niveau Or ou plus haut au Prix d'excellence en conditionnement physique du Canada dans la catégorie 16 ans équivaut à 10 points bonis vers l'atteinte des 50 points requis

PROJET DE RÉSIDENCE.

Le but de cette section est de développer la faculté d'adaptation sociale par la participation avec d'autres, dans un milieu de groupe. L'objectif est d'impliquer les participants dans un projet ou un entraînement planifié en compagnie d'autres jeunes qui ne sont pas leurs compagnons habituels de tous les jours avec lesquels ils travaillent ou vivent.

Le projet de résidence doit être d'une durée d'une semaine ou de 2 fins de semaine d'entraînement ou d'expériences connexes à l'intérieure d'une période de 12 mois. (4 nuits à l'extérieur de la maison).

Le projet doit fournir l'occasion de développer la maturité et d'assumer des responsabilités. Les activités entreprises devront offrir aux participants l'occasion d'enrichir leurs intérêts et leurs expériences. Elles pourront avoir un certain rapport avec d'autres activités entreprises dans le programme et pourront faire partie de l'entraînement ou du programme approprié, à l'exception du voyage de qualification dans la section expédition. Les autres participants au projet de résidence ne devront inclure qu'un minimum de compagnons d'étude, de travail ou groupes de jeunes.

Instruction d'été.

Toutes les activités mentionnées ci-dessous pourraient faire partie d'activités du projet de résidence en autant que :

- les restrictions du paragraphe précédent soient suivies ;
- le temps alloué est approprié et ;
- le cadet de l'air soit âgé de plus de 16 ans, peut importe le niveau de mérite qu'il a atteint.

Camp d'été (Cours spécialisés)

Chef de file senior ;
Formation technique ;
Instructeur en athlétisme ;
Instructeur en survie ;
Contrôleur aérien ;
Bourse de pilotage d'avion ;
Bourse de pilotage de planeur ;
Programme d'échange international

Camps d'été et cours spécialisés.

Les cadets de l'air peuvent inclure le programme de camp d'été dans le projet de résidence et peuvent aussi se qualifier ou obtenir de l'instruction pour des activités dans d'autres sections :

- Une partie des heures de service et / ou entraînement pour le service peuvent être accumulées et enregistrées.
- Un programme de camp peut servir à qualifier un cadet de l'air, dans la section expédition, pour un mérite de Bronze, Argent ou Or sous les conditions suivantes :
 - Un entraînement approprié a été complété (s'assurer que chaque sujet d'entraînement du livret d'activité est signé et daté).
 - Les cadets de l'air se sont impliqués dans l'organisation de l'itinéraire planifié et de la planification et préparation de la nourriture.
 - Le voyage doit comprendre le temps et les heures appropriées. Les heures consacrées aux activités planifiées le sont pour les déplacements, la navigation, l'installation et le montage du campement et des tâches reliées à la poursuite de l'atteinte des objectifs de l'expédition
 - Bronze >> 2 jours et une nuit et 6 heures d'activités par jour.
 - Argent >> 3 jours et 2 nuits et 7 heures d'activités par jour.
 - Or >> 4 jours et 3 nuits et 8 heures d'activités par jour.
 - Le journal suit les grandes lignes du livret d'activités.
 - Des sujets de compétence technique tel que le pilotage d'avion et de planeur peuvent être entrepris ou continués lors d'un camp ou d'un cours.
 - Des points pour le conditionnement physique peuvent être accumulés et enregistrés tel que décrit dans la section conditionnement physique.

Possibilité de mérite pour les Officiers Instructeurs de cadets.

Un officier, membre actif des cadets de l'air, âgé entre 16 et 25 ans, peut poursuivre le programme de mérite soit sur une base individuelle ou par l'entremise de son escadron. En se servant du livret, il sera possible d'identifier les parties du programme pouvant servir au programme de mérite. Par exemple, le temps consacré à un escadron peut compter dans la section service communautaire et la formation entreprise peut compter comme entraînement pour le service (jusqu'à un tiers du temps de service communautaire). Les activités des sections expéditions, habiletés et conditionnement physique peuvent être accomplies au travers d'une implication à titre d'officier.

Reconnaissance de Chef

Des adultes qui collaborent au programme de mérite peuvent se voir attribuer des récompenses de chef comme suit :

Insigne : Il est présenté aux adultes qui ont été impliqués, depuis au moins un an, dans le programme de mérite, et qui ont aidé au moins 5 jeunes dans l'accomplissement d'un niveau du programme.

Presse papier: Il est présenté aux adultes qui ont été impliqués dans le programme de mérite depuis de 5 ans ou plus.

Épingle 10 ans : Elle est présentée aux adultes qui ont complété 10 années de service au programme de mérite.